



N°1628-.../MEPU-A/CAB/20...

Conakry, le 12 OCT 2023

Le Ministre

**Avis d'Appel d'Offres (AA0) : RELANCE**  
**Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation (MEPU-A)**  
**N°05/PRMP/MEPUA/2022**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Journal des Appels d'Offres N°8169 du Lundi, 09 Janvier 2023
2. Le Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'alphabétisation (MEPU-A) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son BAS/FCE des fonds de ses PTF (PME/AFD/UNICEF), afin de financer le marché de fourniture *d'équipements en faveur de l'école des sourds dans la commune de Kaloum en lot unique* et à l'intention et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché ci-dessus. Les fournitures seront livrées sur sites dans un délai maximum de 30 Jours calendaires
3. Le Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser **la livraison de ces fournitures en lot unique**.
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations/éclaircissements 10 jours avant la date limite de dépôt des offres, auprès de **la Personne Responsable de la Passation des Marchés publics du Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation; DIAWARA Mamadou, 622 67 05 21 et email : salematoudiawara2010@gmail.com** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après **Immeuble MEPU-A, PRMP/MEPU-A, Guinée, Conakry, Commune de Kaloum, Immeuble MEPU-A, 3<sup>ème</sup> Etage du Lundi au Vendredi de 8heures 30mn à 16heures 30mn.**
6. Les exigences en matière de qualification sont :

✓ **Capacité financière :**

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- **Etats financiers** : fournir les états financiers des trois (03) derniers exercices (2020-2021 et 2022), certifiés par un cabinet d'expert-comptable ou commissaire au compte agréé du pays du candidat.
- **Capacité financière et ligne de crédit** : Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque, démontrant la solvabilité du candidat a préfinancé le marché à hauteur de 60 100 000 GNF (ligne de crédit ou promesse de facilité de crédit).
- **Chiffre d'affaires** : fournir un chiffre d'affaires moyen sur les trois dernières années au moins égales au montant de son offre par lot

✓ **Capacité technique et expérience :**

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- Avoir exécuté au moins deux (2) marchés similaires de manière satisfaisante pour l'essentiel au cours des cinq (5) dernières années dont le montant cumulé pour est égal au moins à la moitié du montant de l'offre, (la satisfaction de cette exigence est prouvée par la fourniture d'un PV de réception ou une attestation de bonne fin délivrée par les maîtres d'ouvrages).



- Pour les entreprises naissantes, elles doivent apporter la preuve des prestations et de volume financier similaires ou connexes réalisées pour cette même période par leur personnel d'encadrement.

*Le Candidat doit fournir la preuve écrite que les fournitures qu'il propose, remplissent les conditions d'utilisation optimale avec toutes les garanties nécessaires d'authenticité :*

**NB :** Formation de dix (10) cadres à l'utilisation des équipements pendant cinq (5) jours.

- **Capacité professionnelle et administrative :**

- Être régulièrement inscrit au registre du Commerce et du Crédit Mobilier
- Être en règle avec les Institutions fiscales et sociales ;
- Disposer d'un siège social fixe identifiable

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après **Immeuble MEPU-A, PRMP/MEPU-A, Guinée, Conakry, Commune de Kaloum, 3<sup>ème</sup> Etage de 8heures 30mn à 16heures 30mn**, à partir du **lundi 16 Octobre 2023** contre un paiement non remboursable de **(500 000 francs guinéens)**. La méthode de paiement sera conformément au Décret N°2304/MEF/MB/SGG en date du 07 Août 2020 portant sur les modalités de paiement de la redevance et de la quote part des produits de vente des DAO : **20% du montant seront versé à l'Autorité contractante sur le compte du RECEVEUR CENTRAL DU TRESOR identité ci-dessous :**

a. **Code Swift: REPC GN; Code Banque : 001, Code Agence : 190,**

**N° de compte : 2011000136 ; Clé : 10, RIB : 0011902011000136 - 10**

**50% au compte N°41110 71 du receveur central du trésor public à la BCRG ;**

**30% au compte de l'ARMP N°2011000407 à la BCRG]**

8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies, à l'adresse ci-après : Immeuble MEPU-A, auprès de la PRMP/MEPU-A, Commune de Kaloum, 3<sup>ème</sup> Etage, bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics Tél :622 670 521 au plus tard le **Mercredi 15 Novembre 2023 à 10 heures**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées seront purement et simplement rejetées et retournées au frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes en présence, le cas échéant, d'un observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse suivante : Salle de réunion '**Dr Gabriel Sultan**' 4<sup>ème</sup> Etage, Immeuble MEPU-A, Conakry, Commune de Kaloum **Mercredi 15 Novembre 2023 à 10 heures 30mn**.

Les offres doivent comprendre une validité de 90 jours et une garantie de soumission d'un montant égal à **(4 507 500 GNF)** valable pour 120 jours à **partir de la date de soumission**.

Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de **0,6%** du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appels d'offres et **une redevance d'immatriculation de 0,3% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de la DGCMMP conformément à l'arrêté A/2023/1015/MEF/CAB/SGG du 23/03/2023.**

9. La législation régissant l'appel d'offres en République de Guinée.

  
**M. Guillaume HAWING**